

Accueil > Bretagne > Lanvallay > 📡

Recevez gratuitement notre newsletter
Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boîte mail

mon.adresse@mail.fr

Je m'inscris !

Le conseil municipal vote le moratoire Linky

Lanvallay - Publié le 18/05/2016 à 04:50

écouter

Facebook

Twitter

Google+



Achetez votre journal numérique

Depuis quelques semaines, ERDF installe en France les compteurs électriques communicants Linky. La commune de Lanvallay souhaite un moratoire sur ce projet.

« **Je dis bien moratoire et non refus** », précise le maire, Bruno Ricard. « **Il n'est économiquement et écologiquement pas justifié de se débarrasser des compteurs actuels qui fonctionnent très bien et ont une durée de vie importante**, expliquent les élus Philippe Marseille et Carmen Logan. **La commune ne dispose pas à ce jour d'éléments contradictoires suffisants sur les éventuels facteurs de risques pour la santé des habitants et le respect de leur vie privée.** »

Vu le courriel reçu le 24 mars, indiquant le souhait d'ERDF de développer rapidement les compteurs Linky en Bretagne, le conseil municipal rappelle que ces compteurs n'appartiennent pas aux habitants mais aux collectivités, qui en ont confié l'exploitation à un concessionnaire (ERDF). Ainsi, le conseil municipal décide d'un moratoire sur le remplacement des compteurs existant par des compteurs communicants (Linky ou autre). Par ailleurs, aucun système relevant de la téléphonie mobile (GPRS ou autre) ne sera installé sur les transformateurs et postes de distribution de la commune.

Les élus demandent au Syndicat départemental d'énergie électrique d'intervenir immédiatement auprès d'ERDF pour lui signifier que « **les compteurs communicants ne doivent pas être installés à Lanvallay jusqu'à nouvel ordre** ». Les membres du conseil souhaitent prendre le temps pour réunir davantage d'informations. Ainsi, les élus ont voté le « moratoire Linky » à l'unanimité, sauf quatre abstentions (Jean-Yves Delarocheaullion, Gaëlle Alleuame, Stephen Papail et Magaly Ledu).

Tags : Lanvallay

Ailleurs sur le web

Contenus sponsorisés par Outbrain



Prêt : les 10 questions à se poser avant d'aller voir banquier

(Bougues Immobilier)



Microbes : Quand les Ivoiriens se font justice eux même.

(Le Monde)



10 millionnaires du loto qui ont tout perdu

(LINFOWEB)



Les citations déformées de Karim Benzema sur l'équipe de France et l'Algérie

(Le Monde)



L'innovation automobile pour réduire des émissions de gaz

(BASF)



Abris de jardin, pergolas: Transformez votre jardin en lieu de détente

(LeGuide.com)

Vannes. Bébé mort à Saint-Jacut : 5 ans de

Lanvallay

04/06	Le terrain synthétique s'appellera François-Monnier
03/06	Les élus valident le projet de deuxième court de tennis
03/06	Les livreurs se perdent du côté des Ormeaux
01/06	De nombreuses animations à la Fête du tennis
01/06	Les résidentes du foyer-logements ont reçu des roses

+

Services Ouest-France

- Abonnés, découvrez vos privilèges
- Abonnés, gérez votre abonnement
- Achetez le journal numérique du jour (0,95€)
- Abonnez-vous à partir de 1€/mois

- La Boutique Ouest-France
- Jeux
- Annonces
- Obsèques / Dans nos cœurs

+

Météo à Lanvallay

AUJOURD'HUI ↓ 11° ↑ 20° ☁



12°

MATIN



19°

APRÈS-MIDI

Coef.	92	87
MARÉE HAUTE	10H16	22H29
MARÉE BASSE	04H55	17H09

Toutes les prévisions météo >

Les plus lus

Les plus commentés

Accident entre Saint-Brieuc et Loudéac. Une fillette de 2 ans décède - Plœuc-L'Hermitage

Doubs. Les braqueurs d'un McDo tombent sur le GIGN - Doubs

Rochefort-en-Terre élu Village préféré des Français 2016 - Vannes

Elle achète un congélateur et y trouve le cadavre de sa voisine - États-Unis

Près de Rennes. Un mort et un blessé très grave dans un accident - Rennes

Jeux Ouest-France



Grand départ du Tour de France 2016



Woodbrass fête la musique !

+

Tentez de gagner un séjour de rêve